

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105
support@frv-sense.com

HORAIRE : Vendredi 15/01/2021 de 10h à 12h

LIEU : Pour rejoindre la visioconférence :

Veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant et suivre les étapes : <https://amif-asso.webex.com/amif-asso-fr/j.php?MTID=m05683a35018151de5c7b6149f547aae6>

Numéro de la réunion : 175 515 4503

Mot de passe : demloc1

Rejoindre par téléphone

01-70-91-86-46

Code d'accès : 175 515 4503

ELUS REFERENTS :

Eric BERDOATI, Maire de Saint-Cloud

Hervé CHARNALLET, Maire d'Orgeval

Anne GBIORCZYK, Maire de Bailly-Romainvilliers

SUJET :

Face aux fake news, comment adapter son discours au quotidien ?

LES INTERVENANTS :



Romain BADOUARD, Maître de conférences et chercheur en sciences de l'information et de la communication

Université Paris II Panthéon Assas, Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaires sur les Médias

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER



Divina FRAU-MEIGS, Sociologue des médias et professeure des universités

Université Sorbonne Nouvelle Paris III, UNESCO



Aude FAVRE, Journaliste, enquêtrice et Youtubeuse engagée dans la lutte contre les fake news (Le Monde en face, Envoyé Spécial...)

Fondatrice de l'association Fake Off



Lucile BERLAND, Journaliste réalisatrice engagée dans la lutte contre les fake news (Arte, Slate, France 2/3/5...)

Membre de l'association Fake Off

OBJECTIFS :

- ✓ Comprendre les **ressorts des fake-news**, les raisons de leur viralité et leurs effets dans le fonctionnement de la démocratie.
- ✓ Réfléchir à la **posture des élus** et à la manière dont ils peuvent **adapter leur discours au quotidien** pour faire face à la désinformation.
- ✓ Réfléchir à des **solutions locales pérennes** permettant de lutter contre la désinformation.
- ✓ Favoriser les **retours d'expérience** et les échanges de bonnes pratiques sur ces sujets.

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

CONTEXTE :

Le phénomène des fake news, ou fausses informations, n'est pas nouveau. Néanmoins, il a été largement amplifié par l'apparition des réseaux sociaux qui permettent une circulation plus rapide et de plus grande ampleur de ces contenus, et qui concurrencent même en partie les médias traditionnels dans l'accès à l'information.

Les trois quarts des Français affirment avoir déjà été confrontés à des fake news et 23% d'entre eux admettent avoir déjà été induits en erreur par celles-ci. De même, un quart des Français déclarent avoir déjà relayé une ou plusieurs informations fausses auprès de leur entourage ou sur les réseaux sociaux (source : sondage BVA « Les Français et les fake news », avril 2019).

Cette viralité des fausses informations peut notamment s'expliquer par la défiance d'une partie de la population vis-à-vis de la classe politique, des institutions et des médias traditionnels. A titre d'exemple, le dernier baromètre des médias de Kantar (janvier 2020) mettait en évidence une réelle défiance des citoyens envers les médias dits « traditionnels », les deux tiers d'entre eux considérant que ceux-ci ne sont pas indépendants du pouvoir et des partis politiques.

Néanmoins, **de nombreux Français se montrent conscients de ce problème de circulation de fausses informations**. 86% d'entre eux considèrent que les fake news constituent un problème important et 82% des répondants estiment qu'il est du rôle des citoyens de signaler les informations fausses qui circulent sur internet, notamment via les outils de signalement mis en place par les principaux réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) (source : sondage BVA « Les Français et les fake news », avril 2019). Au-delà de cette prise de conscience, les Français attendent des médias, dans le cadre de la crise sanitaire, qu'ils relayent des éléments de vérification sur les informations qui circulent sur la pandémie (45%) (source : sondage Viavoice pour les Assises internationales du journalisme, septembre 2020).

La question de la lutte contre la désinformation se pose plus urgemment encore depuis le début de la crise sanitaire. Au-delà des thèses complotistes qui remettent en cause l'existence même du virus, nombreuses sont les fausses informations qui circulent et peuvent alimenter les comportements à risque : rumeurs sur l'inefficacité des masques, remèdes en tous genres pour se protéger du virus (consommation d'agrumes, d'alcool, de tabac...), faux effets du vaccin (modification de l'ADN des personnes qui le reçoivent¹, risque de mort subite), etc.

Une étude parue le 10 août dans la revue scientifique *American Journal of Tropical Medicine and Hygiene* analyse les effets des fake news sur la santé. A titre d'exemple, la rumeur selon laquelle la consommation de méthanol pourrait « désinfecter le corps » et ainsi protéger du

¹ Voir <https://factuel.afp.com/covid-19-non-les-vaccins-arn-ne-modifient-pas-les-genes-des-patients>

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

virus, aurait causé la mort de 800 personnes qui ont appliqué ce conseil. En outre, 5 876 personnes auraient été hospitalisées et 60 personnes auraient développé une cécité complète après avoir fait une cure de méthanol censée protéger du virus.

Les élus sont quant à eux régulièrement confrontés sur le terrain aux conséquences de la diffusion de fausses informations, qu'il s'agisse de fake news dans le cadre de campagnes électorales, portant sur des projets municipaux, une actualité nationale ou, ces derniers mois, des rumeurs liées à la pandémie.

Diffusion de fausses informations : que prévoit la loi ?

Le délit de diffusion de fausses informations constitue une infraction en droit pénal français, encadré par plusieurs textes de loi dont la loi du 29 juillet 1881 sur la presse (article 27) et l'article 322-14 du code pénal.

La **loi contre la manipulation de l'information**, votée en novembre 2018, complète cet arsenal législatif en prévoyant des dispositions spécifiques à la diffusion virale de fausses informations sur internet et les réseaux sociaux. Elle encadre davantage la diffusion de fake news en période électorale et crée une obligation de transparence pour les plateformes. Celles-ci doivent notamment modérer les contenus publiés et rendre publiques leurs méthodes de modération.

POINTS A DEBATTRE :

- Quelles **solutions** peuvent-elles être mises en place à **l'échelle locale** pour **lutter contre la désinformation**, notamment lorsqu'elle pèse sur l'action publique ?
- **Quel rôle les élus ont-ils à jouer** dans la lutte contre la désinformation ? Comment **adapter son discours au quotidien** ?

PROPOSITION DE DEROULE :

10h00 – 10h10 : Introduction de la séance par les élus référents.

10h10 – 10h30 : Intervention de **Romain BADOUARD**, maître de conférences à Paris II Panthéon-Assas et chercheur spécialisé en sciences de l'information.

10h30 – 10h50 : Intervention de **Divina FRAU-MEIGS**, sociologue des médias et professeure des universités à la Sorbonne Nouvelle.

10h50 – 11h10 : Intervention de **l'association Fake Off** représentée par les journalistes Aude FAVRE et Lucie BERLAND. L'association sensibilise à la désinformation et propose des

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

actions pédagogiques et des formations à destination de différents publics : scolaires, adultes...

11h10 – 12h : Echanges avec les participants.

LISTE DES INSCRITS² :

Nom de la commune / Nom de l'entreprise AMIF Partenaire	Nom	Prénom	Fonction
Vauclousson	Bouquin	Nadine	Maire-adjoint
Croissy-sur-Seine	Dos Santos	Nathalie	Conseiller délégué
Carrières-sous-Poissy	Schwendemann	Kevin	Conseiller municipal
Mairie de Roissy-en-Brie	Amara	Yamina	Adjointe aux finances
Palaiseau	Caristan	Guillaume	Adjoint au maire
Viry-Châtillon	Vidal	Marie-Thérèse	Adjointe au Maire
Moissy-Cramayel	BERAUD	Julien	Maire adjoint chargé des finances
Moissy-Cramayel	Necker	Patrick	Premier maire adjoint
Bailly-Romainvilliers	RONCIN	Christine	Adjointe aux politiques éducatives et relations humaines
Pomponne	Schaeffer	Claude	Adjoint au Maire
Villiers sur Morin	Audoux	Agnes	Maire
Boutigny	Labranque	Jean-Michel	Maire adjoint
Saint-Michel-sur-Orge	Gourgues	Georges	Adjoint finances-modernisation des services publics -Affaires générales
Buc	Colleemallay	John	Maire Adjoint Communication et Démocratie Constructive
Villiers sur Morin	Leseurre	Pascal	Conseiller municipal
ST Nom la Bretèche	Ghez	Christian	Adjoint au maire
Le Pecq	Praca	Raphael	Adjoint au Maire
RUNGIS / Mairie	Criado	Eladio	Conseil délégué à la Démocratie Participative
Chanteloup-les-Vignes	Bonneau	Jérôme	Maire adjoint
Saint Mard	Felon	Hildegard	Élue municipale
Fontenay les Bris	Duval	Emmanuelle	adjointe environnement et écocitoyenneté
Le Mesnil le Roi	Robert	Olivier	Maire-adjoint
Vauhallan	Pain	Vincent	Adjoint aux finances et à la participation citoyenne

² Liste des 53 inscrits au 10 janvier 2021.

COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

Mairie de Saint-Maurice	Semo	Igor	Maire
Saint-Michel-sur-Orge	Lefebvre	Philippe	Conseiller municipal
Vernouillet/Mairie	Pelatan	Gaëlle	Maire adjointe
Villiers sur Morin	Galeyrand	Jean-Paul	Conseiller municipal
Nogent-sur-Marne	Goyheneche	Philippe	Adjoint au maire de Nogent-sur-Marne
Versailles	de Crépy	Emmanuelle	Adjointe au Maire chargée de la concertation
RUNGIS	Criado	Eladio	Conseil délégué à la Démocratie Participative
Nogent-sur-Marne	Sitbon	Marilyn	Chargée de mission
Vaucresson	Bouquin	Nadine	Maire-adjoint
Bois-Colombes	de Poncins	Alexandre	Conseiller municipal délégué à la digitalisation des services à la population
Boulogne-Billancourt	Durand	Marie-Sylvie	Directeur Démocratie Locale
Bois-Colombes	Molin Bertin	Caroline	Maire adjointe
Vanves	Messier	Julie	Adjointe à la communication et au jumelage
Vanves	Messier	Julie	Adjointe à la communication et au jumelage
Montgeron 91230	Milosevic	Stefan	Conseiller Municipal
Jouy-en-Josas	Bréjoux	François	Adjoint au maire
Croissy-sur-Seine	Bengualou	Hanane	Conseillère municipale
Herblay sur Seine	Albert-Étienne	Adèle	Conseillère municipale déléguée « Démocratie Locale »
Mittainville	Marchese	Patrice	Conseiller
Linas	Guerinot	Corinne	Adjointe au maire CCAS
Montévrain	Chainon	Félicie	Conseillère municipale déléguée a la vie des quartiers
Herblay sur Seine	Albert-Étienne	Adèle	Conseillère municipale déléguée « Démocratie Locale »
Carrières-sous-Poissy	Amri	Mohammed	Adjoint
Draveil	Beauchage	Emmanuelle	Conseillère municipale
Montry	Schmit	Françoise	Maire
Moret-Loing-et-Orvanne	Fontugne	Jean-Philippe	Maire Adjoint en charge de l'implication des Habitants / Maire délégué d'Écuelles
La Genevraye	Michaud-Ruffier	Jean-Luc	Adjoint au Marie
Souppes-sur-Loing	TRICARD	Martin	Conseiller délégué à la démocratie locale
Triel sur Deine	Lopez Jollivet	Marie-Hélène	Directrice de cabinet



COMMISSION DEMOCRATIE LOCALE

NOTE PREPARATOIRE DE LA SEANCE DU 15 JANVIER

Nogent sur Marne	GOYHENECH HE	Philippe	Adjoint démocratie locale
------------------	-----------------	----------	---------------------------